

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :  
SECTEUR B - DD28- 02-38-77-33-78

résultats à afficher en mairie

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ERMENONVILLE LA GRANDE  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU

La synthèse annuelle 2021 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :  
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

CHARTRES METROPOLE

Prélèvement	00120688	Commune	ERMENONVILLE-LA-GRANDE
Unité de gestion	0141 CHARTRES METROPOLE	Prélevé le :	mercredi 18 octobre 2023 à 08h57
Installation	UDI 001111 ERMENONVILLE LA GRANDE	par :	A-B
Point de surveillance	P 0000002169 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE		

Mesures de terrain

	Résultats	Unités	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	15.6	°C				25.00
pH	7.5	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	0,36	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.40	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type de l'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00126607 Référence laboratoire : LSE2310-25806

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15.00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrie NFU	<0.1	NFU				2.00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.74	unité pH			6.50	9.00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	561	µS/cm			200.00	1100.00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates (en NO3)	52	mg/L		50.00		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00120688)

Eau de qualité bactériologique conforme à la réglementation. Eau de qualité chimique non conforme du fait d'une teneur en nitrates bien supérieure à la limite admissible de 50 mg/l. La consommation de cette eau est à déconseiller pour le groupe sensible constitué des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 mois. La population doit être informée de cette situation. Il est indispensable de poursuivre activement les démarches engagées, dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable, pour revenir rapidement à une situation normale.

Chartres, le 7 mars 2024

P/le Préfet,  
P/ le directeur départemental,  
Le Référent de l'unité Eaux  
potable et de Loisirs

signé :

Alexis CARRERE

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :  
SECTEUR B - DD28- 02-38-77-33-78

résultats à afficher en mairie

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ERMENONVILLE LA GRANDE  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU

La synthèse annuelle 2021 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :  
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

CHARTRES METROPOLE

Prélèvement	00120684	Commune	ERMENONVILLE-LA-GRANDE
Unité de gestion	0141 CHARTRES METROPOLE	Prélevé le :	mercredi 18 octobre 2023 à 08h56
Installation	CAP 000251 LE CHEMIN DE LUCON	par :	A-B
Point de surveillance	P 0000000299 CAPTAGE DU CHEMIN DE LUCON	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET REFOULEMENT		

Mesures de terrain

	Résultats	Unités	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	14.6	°C				25.00
pH	7.4	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	0.45	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0.48	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type dell'analyse : 28P1M

Code SISE de l'analyse : 00126603

Référence laboratoire : LSE2310-25895

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15.00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0.12	NFU				2.00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.85	unité pH			6.50	9.00
Titre alcalimétrique complet	17.80	°f				
Titre hydrotimétrique	24.93	°f				

MINERALISATION

Chlorures	38	mg/L				250.00
Conductivité à 25°C	562	µS/cm			200.00	1100.00
Sulfates	13	mg/L				250.00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates/50 + Nitrites/3	1.02	mg/L		1.00		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	51	mg/L		50.00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0.02	mg/L		0.50		

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0.3	mg(C)/L				2.00
-------------------------	-----	---------	--	--	--	------

PESTICIDES TRIAZINES

Atrazine	0.031	µg/L		0.10		
Flufenacet	<0.005	µg/L		0.10		
Hexazinone	<0.005	µg/L		0.10		
Métamitron	<0.005	µg/L		0.10		
Métribuzine	<0.005	µg/L		0.10		
Prométhrine	<0.005	µg/L		0.10		
Propazine	<0.020	µg/L		0.10		
Simazine	<0.005	µg/L		0.10		
Terbuméton	<0.005	µg/L		0.10		

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Chlortoluron	<0.005	µg/L		0.10		
Diuron	<0.005	µg/L		0.10		
Ethidimuron	<0.005	µg/L		0.10		
Isoproturon	<0.005	µg/L		0.10		
Linuron	<0.005	µg/L		0.10		

Métobromuron	<0,005	µg/L		0,10		
Monuron	<0,005	µg/L		0,10		
Néburon	<0,005	µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES AMIDES. ACETAMIDES. ...</b>						
Fluopicolide	<0,005	µg/L		0,10		
Métazachlore	0,016	µg/L		0,10		
Métolachlore	0,021	µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>						
Bentazone	<0,020	µg/L		0,10		
Glvohosate	<0,020	µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	<b>1,909</b>	µg/L		0,50		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
Dichloroéthane-1.1	<0,50	µg/L				
Dichloroéthane-1.2	<0,50	µg/L		3,00		
Dichloroéthylène-1.2 cis	<0,50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 total	<0,50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 trans	<0,50	µg/L				
Dichlorométhane	<5,0	µg/L				
Tétrachloroéthane-1.1.2.2	<0,50	µg/L				
Tétrachloroéthylène-1.1.2.2	1,00	µg/L		10,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	1,00	µg/L		10,00		
Tétrachlorure de carbone	<0,50	µg/L				
Trichloroéthane-1.1.1	<0,50	µg/L				
Trichloroéthane-1,1,2	<0,20	µg/L				
Trichloroéthylène	<0,50	µg/L		10,00		
Trichlorofluorométhane	<0,50	µg/L				
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>						
Bromoforme	1,50	µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	1,50	µg/L		100,00		
Chloroforme	<0,5	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	0,60	µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	3,60	µg/L		100,00		
<b>MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE</b>						
AMPA	<0,020	µg/L		0,10		
Chlorothalonil SA	<b>0,198</b>	µg/L		0,10		
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>						
2.6 Dichlorobenzamide	<0,005	µg/L		0,10		
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,10		
Atrazine-déiisopropyl	<0,020	µg/L		0,10		
Atrazine déiisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,10		
Atrazine déséthyl	0,048	µg/L		0,10		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	0,006	µg/L		0,10		
Atrazine déséthyl déiisopropyl	<0,020	µg/L		0,10		
Chloridazone desphényl	<0,100	µg/L		0,10		
Chlorothalonil R471811	<b>1,589</b>	µg/L		0,10		
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L		0,10		
OXA alachlore	<0,050	µg/L		0,10		
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>						
Diméthénamide ESA	<0,010	µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010	µg/L				
ESA alachlore	<0,100	µg/L				
ESA metolachlore	0,022	µg/L				
Metolachlor NOA 413173	<0,050	µg/L				

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00120684)

Eau de qualité chimique non conforme en raison du dépassement de la limite de qualité en vigueur pour les paramètres nitrates, chlorothalonil R471811, chlorothalonil SA (R417888) et total pesticide s analysés. Cette unité est visée par le précontentieux européen Nitrates, la consommation de cette eau est à déconseiller pour le groupe sensible constitué des femmes enceintes et des nourissons. Les teneurs en pesticides n'entraînent pas de restriction d'usage pour les consommateurs, au regard des connaissances scientifiques actuelles. Un recontrôle est programmé.

Chartres, le 20 février 2024

P/le Préfet,  
P/ le directeur départemental,  
Le Référent de l'unité Eaux  
potable et de Loisirs

signé :

Alexis CARRERE